



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-28

L'an deux mille seize, à 10 h,
Le 5 juillet, à Chalons en Champagne

Date de convocation	7 juin 2016
Nombre de délégués : + Titulaires	35 titulaires
+ Suppléants	35 suppléants
+ Présents	22
+ vote par procuration	2

Étaient présents :

M. Jack COLLINET
Mme Danielle COMBE (Pv M Jannot)
M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN
M. J-Claude JACQUEMART
Mme Maryse DESPAS
M. Claude FAUVET
M. Christian BORGNIET
M. Pascal GILLAUX
M. Guy JOSEPH
M. Eddy LAURENT

M. Simon LECLERC
M. Michel NORMAND (Pv M Wallendorff)
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Bernard PIERQUIN
Mme Morgane PITEL
Mme Mireille RAVENEL
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Guillaume ROTARIO
M. Daniel ROUVENACH
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

Objet de la délibération :

Etude de gouvernance du grand cycle de l'eau : plan de financement

(annule et remplace la délibération n°16-11)

Résultat du vote
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 2

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-28

Objet de la délibération :

Etude de gouvernance du grand cycle de l'eau : plan de financement

Annule et remplace la DELIBERATION N°16-11

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le comité syndical, à l'unanimité :

- décide d'engager l'étude de gouvernance du grand cycle de l'eau pour un montant de : 135 830 € TTC

- Tranche Ferme 100 530 € TTC
- Tranche conditionnelle 1 : 15 300 € TTC
- Tranche conditionnelle 2 : 20 000 € TTC maximum (à bons de commande)

- approuve le plan de financement suivant :

EPAMA-EPTB Meuse (20%)	27 166 €
Agence de l'Eau Rhin Meuse (80%)	108 664 €

- autorise la Présidente à solliciter les financements et à signer tout document relatif à cette opération sous réserve de l'obtention de l'accord des co-financeurs.

La Présidente de l'EPAMA

Morgane PITEL

